

# Manque de salariés dans le domaine agricole : une première table ronde organisée sur la foire

Plusieurs personnalités du territoire se sont réunies, samedi 8 octobre, pour la première table ronde organisée sur la foire Saint-Denis. Organisé par le syndicat CFTC, ce débat traitait de l'emploi et la formation dans le domaine de l'agriculture.

Autour de la table du stand de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC), de nombreuses personnalités et représentants de la filière agricole : Jérôme Nury, député de la 3<sup>e</sup> circonscription de l'Orne et conseiller départemental ; Stéphane Meunier de la filière trot ; Stéphane Kunkel de la filière bois ; Sylvie Lehugeur de la Chambre Agriculture de l'Orne ; Anne-Marie DENIS, présidente de la FDSEA, Nathalie Guérin de la Mutualité sociale agricole (MSA) de l'Orne ; Christian Manoury, exploitant agricole et président de l'entreprise Coopérative d'utilisation du matériel agricole des quatre F ; Gerhard Feldhofer, président du syndicat CFTC agriculture de Normandie, Christopher Maherauld, élu chambre et vice-président agri CFTC Normandie et Yannick Mauduit, président de l'Union départementale CFTC de l'Orne.

Après une présentation des missions du syndicat CFTC et de l'importance de l'emploi dans notre département, chaque personne présente a tendu à dire que la filière agricole tient une place importante. « Une filière d'excellence de par sa diversité que ce soit la filière

Production agricole, filière équine, filière bois, filière para-agricole et filière agroalimentaire. »

## Travailler en lien

Malgré l'existence de nombreux outils comme les observatoires Chambre et filière équine et le site Equi-Ressources et la bourse de l'emploi, le constat est le même pour tous : comment rendre la filière attractive face aux nombreux besoins de recrutement ? Comment inciter les salariés déjà formés à rester dans le milieu professionnel ? L'enjeu est aussi de renforcer les passerelles existantes entre les différents milieux du monde agricole et ainsi renforcer l'image des métiers de l'agriculture. « En étant positif, on souhaite permettre aux exploitants de se former au métier de management et aux relations employeur-salarié dans le but d'avoir une bonne collaboration avec ses salariés », indique l'un des membres du syndicat.

Cela implique aussi de travailler en lien avec les élus, avec le Conseil Départemental, la région et participer à des rencontres, tables rondes et à des bourses à l'emploi.



Les membres du syndicat CFTC organisaient une première table ronde sur la foire Saint-Denis.

## Faire passer le message

En permettant l'accès à la formation et à la prévention aux futurs salariés et aux salariés en poste, il faut aussi les inciter à se former tout au long de leur carrière. La MSA et la Chambre d'Agriculture sont présentes sur tout le département que ce soit sur le terrain, les écoles, les centres de formation... Lors du

débat, plusieurs questions se sont posées :

- travailler en lien avec l'Education Nationale ?
- associer les enfants et parents à l'avenir professionnel,
- tendre vers une féminisation des métiers qui s'accélère et qui donne une autre vision du métier,
- multiplier les portes ouvertes des structures.

Un autre point a été évoqué concernant l'attractivité des salaires : « il faudrait un juste milieu pour les prix engagés par les exploitations, ce qui pourrait permettre un engagement vis-à-vis des salariés ».

Une réflexion a aussi été engagée sur les charges. Une réponse a été apportée : « ce ne sont pas des charges, mais des cotisations qui permettent

d'avoir un modèle social français. Il faudrait permettre aux salariés de la production agricole de bénéficier d'avantages tels que ceux proposés dans un Comité d'Entreprise (CE) ».

« Les mentalités ont changé avec un besoin de revalorisation de la part des salariés », ont aussi souligné les syndicats en évoquant une évolution du temps de travail.

Pour conclure, tous souhaitent aussi rendre le territoire attractif en mettant en avant la qualité de vie à la campagne, donner envie aux jeunes de rester dans le département, montrer que l'agriculture est porteuse d'emploi. Pour y arriver, pourquoi pas ouvrir les portes des établissements agricoles pour montrer le travail, développer l'attractivité dans différents domaines tels que la santé, les infrastructures, le cinéma... Cette rencontre a permis aux intervenants d'échanger sur un travail commun. « Travaillons ensemble pour un travail collectif afin de faire avancer l'attractivité de notre filière, affirme la CFTC en espérant que le message trouve son écho bien au-delà de la foire Saint-Denis.

# Une nouvelle allée des créateurs et producteurs locaux

C'était l'une des nouveautés de cette nouvelle édition de la foire Saint-Denis. Une allée des créateurs et producteurs locaux a fait son apparition sur le plan du site de 8,5 hectares. Rencontre avec certains d'entre eux.

## Sel, miel et caramel

Une rencontre entre Guérande (Pays-de-la-Loire) et Montilly-sur-Noireau, et cela donne le stand de Gaëlle Bonnafoux, Pascal Tual et sa compagne Jocelyne. Le trio vend du sel, du miel et du caramel. « Mon conjoint est natif de Montilly, et moi j'habitais pas loin de Guérande, alors je vends des produits de là-bas », témoigne Gaëlle Bonnafoux. Des photos réalisées par le conjoint de Gaëlle étaient également en vente : des images naturalistes, prises à Montilly bien sûr.

Quelques mètres plus loin, la ferme de la Berouette située à Caligny proposait ses produits



La Ferme de la Berouette présentait ses produits cidricoles, fruits, champignons et laine locale.

cidricoles, fruits et champignons sur une première partie de stand. « Nous avons une toute nouvelle gamme de cidre », sourit Yannick Srodawa, accompagné de Clément Renouvel et Thérèse Srodawa-Wenger.

Sur la seconde partie, Hannah Wenger met avant sa laine

locale déclinée en semelles, pelotes, bonnets et fils.

## Des chaussons en peau de mouton

Le travail de la matière naturelle, Jean-François Abad en connaît aussi quelque chose. Cordonnier, il fabrique des chaussons, moufles, gilets et

chapka en peau de mouton à la demande, depuis 15 ans. « Les chaussons et le tannage sont bio, et en général, le produit séduit des grands-parents aux petits-enfants, c'est rigolo. »

## Avis aux gourmands

Plus loin dans l'allée, l'asso-



L'APE Caligny-Montilly était mobilisée e pour financer une classe de mer aux élèves.

ciation des parents d'élèves (APE) Caligny-Montilly signait sa première venue à la foire. Pour financer une classe de mer aux enfants, les parents vendent notamment des articles gourmands : bocaux pour préparer cookies et madeleines, sachets de bonbons, parts de gâteaux.

De nombreux autres créateurs et producteurs locaux

étaient à découvrir dans la nouvelle allée, parmi eux :

Les boissons aux épices du Pipi du Dragon ; Des cosmétiques au lait de jument ; Les fondants en cire végétale de La petite artisan ; Le miel des Ruchers Montsecret ; Les créations d'un maître cirier ; Les glaces de la Ferme Bidard.

● M.M.

## LA CHAPELLE-BICHE

### LE CONSEIL EN 6 POINTS

#### 1. Repas des aînés

Le repas des aînés aura lieu le dimanche 6 novembre, les personnes ayant 70 ans et plus vont recevoir une invitation.

#### 2. Projet de travaux à l'école

Des travaux sont envisagés. Un devis a été réalisé par l'entreprise Hubert pour la réalisation d'un faux plafond 25 cm. Un autre devis a été réalisé par l'entreprise Jérôme Doublet pour l'installation de ventilations des combles perdus. Un devis sera demandé à l'entreprise Hubert pour le remplacement de fenêtres. Les murs de la classe des CE1/CE2 seront repeints.

#### 3. Panneau Pocket

Vu le peu d'informations diffusées, la commune a décidé de ne pas poursuivre l'adhésion à l'application.

#### 4. Logement de l'école

Les locataires du logement de l'école ont quitté la maison le 23 septembre. Une annonce est publiée pour trouver de nouveaux locataires.

#### 5. Circulation

Deux miroirs seront mis en place. L'un pour faciliter la sortie du Chemin du Val-Michel, l'autre pour la traversée des piétons dans le virage du Val-Michel où se trouve actuellement le radar pédagogique. Une place de stationnement réservée aux personnes à mobilité réduite sera matérialisée par un panneau à la salle des fêtes, à l'école, à la mairie et à l'église.

#### 6. Journée citoyenne

Mise en place d'une journée citoyenne, le samedi 22 octobre, afin d'aménager le cimetière et nettoyer les bermes.

## LA CHAPELLE-BICHE

### SALLE DES FÊTES. Prix de la location

Le prix de la location de la salle des fêtes est augmenté à 150 euros le week-end. Les tarifs sont donc les suivants pour tous les contrats signés à partir du 1<sup>er</sup> octobre.

**PARTICULIERS.** Location WE (1 ou 2 jours) 150 €. Location jeunes domiciliés dans la commune pour 18 OU 20 ans 50 €. Location manifestations payantes avec ou sans débit de boissons (lotos, ventes, concours etc...) 150 €.

**ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE.** 1<sup>er</sup> week-end ou 1<sup>re</sup> manifestation de l'année gratuit puis 70 € par week-end.

**CHARGES (ÉLECTRICITÉ, EAU, GAZ).** Gratuit pour les associations de la commune. Pour les autres : hiver (1<sup>er</sup> octobre au 30 avril) 25 €. été (du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre) 15 €.

**LA JOURNÉE EN SEMAINE (LUNDI, MARDI, MERCREDI OU JEUDI).** 50 € (charges comprises). Gratuit pour les associations de la commune.

**LOCATION DE LA PETITE SALLE.** Gratuit pour les associations de la commune. Pour les autres, 15 €.

**CAUTION.** 300 € (pas nécessaire pour les associations de la commune).

## LANDIGOU

### TRAVAUX. L'église de nouveau ouverte

Les travaux se sont achevés dans l'église Saint-Pierre. L'église, fermée depuis deux ans, ouvre à nouveau.

L'église Saint-Pierre peut à nouveau s'ouvrir au public. Elle était fermée depuis deux ans pour être rénovée. Les travaux entamés au début de l'été sont désormais terminés.

Il s'agissait pour le bâtiment de refaire le plafond. Trop vétilleux, le plâtre se détachait et avait forcé la fermeture des lieux. « Le plâtre tombait et avait entraîné des dégâts matériels. Le risque devenait trop important pour accueillir des personnes », rappelle Joseph Duval, le responsable de l'église.

#### 30 000 € de travaux

C'est la société Paillase, située à la Chapelle-d'Andaine, qui s'est chargée des travaux. « Le coût s'élève à 30 000 € », précise Albert Chatelais, maire de Landigou.

Comme pour la plupart des églises rurales, la grande majorité des cérémonies qui se



(de g à dr.) Jacques Duval, Denis Joseph et Albert Chatelais dans l'église Saint-Pierre de nouveau ouverte.

tenaient dans les lieux concernaient les inhumations. Pendant ces deux ans de fermeture, « il fallait se rendre à Athis », note Jacques Duval, membre de l'équipe pastorale de la paroisse

d'Athis.

Pour la réouverture, Denis Joseph n'a pas manqué de saluer le travail des onze bénévoles venus donner de leur temps pour passer un sérieux coup de balais

dans l'édifice.

Parmi les prochains événements, une messe sera organisée dimanche 18 décembre.

● Lucas Rapi

## LANDIGOU

### LE CONSEIL EN 6 POINTS

#### 1. Travaux de voirie lotissement du Haut-Bourg

Le Conseil Municipal a accepté le devis de l'entreprise ATPP Normandie d'un montant de 1 401,84 € TTC pour la pose de 15 ml de bordures, le débouchage des buses et regards eaux pluviales dans le lotissement du Haut-Bourg.

#### 2. Repas des aînés

Le repas des aînés aura lieu dimanche 4 décembre à la salle communale de Landigou.

#### 3. Bovins en divagation

Le Maire est intervenu pour aider un habitant de la commune. Une intervention limitée dans le refus de cette personne d'être assistée. Les membres de la famille et les services sociaux du département ont été informés de la situation. Le maire a été appelé par la gendarmerie pour la divagation des vaches de cet habitant à plusieurs reprises. L'enclos des bovins étant en mauvais état, ces derniers risquent à nouveau de divaguer. Si la situation perdure, une procédure peut être engagée pour que les vaches soient placées.

#### 4. Parkings de l'école

Les parkings situés aux deux extrémités de l'école (rue des Ecoles et rue de la Carneille) sont des parkings publics et donc accessibles à tous. Suite au comportement de certains habitants rue des Ecoles, le maire sera peut-être contraint de prendre un arrêté interdisant le stationnement sauf aux riverains.

#### 5. Projet de lotissement

Le projet de lotissement du Clos du Noyer est suspendu en raison de la situation économique actuelle.

#### 6. Vigilance

Un conseiller a appelé à la vigilance à la sortie du bourg. Il a constaté que les véhicules venant de la Carneille ne respectaient pas la limitation de vitesse de 30 km/h au niveau des armoires d'Orange ayant été détruites lors d'un accident de la route. Or des barrières ont été installées réduisant la voie de circulation.

## En bref

Annoncez gratuitement vos événements sur : [www.infocale.fr](http://www.infocale.fr)

### CERISY-BELLE-ÉTOILE

Club des loisirs. Les jeudis 13 et 27 octobre. Jeux à 14 h à la salle.

### LA BAZOQUE

Concours de pétanque en doublettes formées. Concours. Réservé aux non licenciés. Inscriptions à 14 h, jet du but à 14 h 30. Lotos pour tous. Samedi 15 octobre, 14 h à 20 h, Terrain de pétanque. Tarifs : 6 €, réduit 4 €.

### LA FERRIÈRE-AUX-ÉTANGS

Concours. La remise des récompenses du concours des maisons fleuries 2022 de La Ferrière se déroulera le samedi 15 octobre à 11 h à la mairie.

### LA LANDE-PATRY

Loto. Organisé par le comité des fêtes, samedi 15 octobre, à la salle des fêtes Emile-Halbout. Ouverture des portes à 18 h, début du loto à 20 h. 2 € la grille, formule 20 €. Animation Nathalie. Réservations au 06 22 51 34 37. Buvette et restauration sur place.

Bus numérique. Passage du bus numérique vendredi 14 octobre, salle de la mairie, de 10h à 12 h.

### LANDISACQ

Les Fourmis vertes célèbrent 5 ans d'existence à la recyclerie de Landisacq. Fête thématique. Venez faire la fête avec nous avec un programme des concerts, des jeux XXL, une gratifieria, des visites des coulisses et bien d'autres surprises. Food truck et buvette. Samedi 15 octobre, 10 h à 18 h, les Fourmis vertes, 3 bis, route de Frênes. Gratuit. Contact : 02 33 30 41 66, contact@lesfourmisvertes61.org

### SAINT-CLAIR-DE-HALOUZE

Médiathèque. La médiathèque Atout Lire est ouverte au tout public les mercredis de 14h à 17h et les samedis de 14h30 à 17h30. Des œuvres d'art du FDAC sont exposées tout au long de l'année. Le prêt est gratuit. Jeudi 27 octobre à 14h30 : atelier dictée. Jeudi 13 octobre à 14h : atelier scrabble. Vendredi 28 octobre à 10h : atelier bébé lecteur. Pour plus d'informations RDV sur le site atout-lire61. Tél médiathèque : 02 33 65 71 02.

Concours de belote. Par équipe, samedi 15 octobre à la salle des fêtes.

Inscription à partir de 13 h 15. 7 € par personne. Buvette et gâteaux à disposition. Organisé par l'association Familles rurales.

Déjeuner aux trips. Dimanche 16 octobre, de 8 h à 13 h, à la salle des fêtes. 14 € par adulte. 8 € pour les enfants jusqu'à 12 ans. Inscription par ticket auprès des membres de l'association : Mme Gravereau 02 33 66 96 02, Mr Duval 02 33 64 11 64, Mme Séchet 02 33 66 97 93, M. Brard 02 33 96 0381. Organisé par l'association Familles rurales.

### SAINT-GEORGES-DES-GROSEILLERS

Association Gym Sport Détente. Reprise des activités de gymnastique : le lundi 9 h 30 gym entretien salle Malherbe, le lundi 15h 30 activité physique adaptée salle Lecocq, le mardi 10 h 30 gym seniors salle Lecocq, le mardi 17 h 30 gym entretien et mardi 18 h 45 aéromove salle Lecocq, le jeudi 18h 30 stretching, relaxation pilates, salle Lecocq. Contact : gym.sportdetente@gmail.com, tél. secrétariat 06 95 55 08 44.

Déjeuner dansant. Le Comité des fêtes organise dimanche 27 novembre à 12h30, salle M.-Lecocq, un déjeuner dansant choucroute de la mer (ou assiette anglaise). Animation Manuela Chevalier. 23 € par personne, demi-tarif - 12 ans. Renseignements et inscriptions au 0233641307 ou 0637431657